



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 295/09/2026

A L'ENTREPRISE NGOMBA-ATRATF.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 230/F.012/CAB/PROGOU/TSHA/IRIB/JII/2025, conclu avec la Province de la Tshuapa, pour un montant total hors taxe dollars américains septante-trois mille trois cent vingt-neuf, cinquante et un centimes (USD 73 329,51) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains cinq cent treize, trente-et un centimes (USD 513,31), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 01/09/2026

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement



Me. Claude KAYEMBE MUKI
Directeur Général

0000295